



TEXTE n° 454
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

25 juin 2020

PROPOSITION DE LOI

*visant à élargir de manière provisoire le champ de compétences
de la gouvernance des établissements publics de santé.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 25 juin 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 3041 et 3113.

ISBN 978-2-11-158644-3



9 782111 596443

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale